



LA FÊTE AU VILLAGE

GRANDE FÊTE DE LA SAINT-GEORGES

12 - 13 - 14 - 15 avril 2019

Vendredi 12 avril — 21 h : Ouverture de la fête foraine, buvette et grillades — Remise des clés de la ville

Samedi 13 avril — 10 h 30 : Tournoi de sixte (football)

(Inscriptions à partir de 9 h 30, 20 € par équipe, 12 équipes maximum)

Sandwiches et boissons sur place

12 h : Grillades + buvettes (stade) — 15 h : Fête foraine — 17 h : Buvettes

20 h : Soirée Pirates avec repas à la salle des Gravettes (Adulte : 18 € - Enfant moins de 12 ans : 7 €)

21 h : Fête foraine

Dimanche 14 avril — 10 h : Jeux d'enfants

12 h 30 : Vin d'honneur offert par le Comité des fêtes, suivi par un barbecue (grillades, frites, buvette)

15 h et 21 h : Fête foraine — 22 h 30 : Feu d'artifice embelli par Pascal Marquais

Lundi 15 avril — 14 h : Concours de pétanque — 15 h : Fête foraine — 19 h : Tirage de la tombola



Le Comité des Fêtes nous a concocté un programme qui nous permettra de **passer encore ensemble quelques bons moments de convivialité et d'échanges, si précieux, par les temps qui courent.**

Pour précision, le **feu d'artifice** sera tiré vers la station d'épuration, **allée Pelletan**. Le stationnement et la circulation seront un peu perturbés, mais ce n'est que l'affaire de quelques jours, patience et tolérance!

Bonne fête 2019 à tous les Lilaises et les Lilais, petit(e)s et grand(e)s.

UN MOIS POUR UN DON

Collecte de produits d'hygiène à destination des femmes.



Les Élués de la commune de l'Isle St Georges organisent une campagne de collectes de produits d'hygiène féminine et de beauté. Sensibles à la situation des personnes en difficulté, **nous souhaitons mettre la lumière sur les femmes.**

Les besoins mensuels de la femme en produits spécifiques représentent un coût non négligeable alors que ces femmes n'arrivent pas à acheter de quoi se nourrir. Lors des collectes organisées par les différentes associations caritatives, les produits d'hygiène féminine sont quasiment inexistantes, pourtant indispensables à la vie des femmes.

Ainsi, durant tout le mois d'avril, vous pourrez déposer en mairie, vos dons constitués de produits d'hygiène intime (serviettes périodiques, tampons hygiéniques), soins pour le

corps et visage (laits corporels, visage), maquillage, parfum... Les échantillons sont également les bienvenus !

Attention : les produits entamés ou périmés seront écartés de la collecte.

Vos dons seront ensuite apportés aux **Restos du cœur** et au **Secours Populaire**.

Un grand merci pour votre participation.

Zéro déchet : retours d'expériences

Voici les interviews de deux Lilaises, nouvelles adeptes du Zéro Déchet : Leslie ROUSSEIL et Lennick LAPLAGNE

Lennick

Mon intérêt pour le projet zéro déchet, a commencé avant de revenir en France. En Angleterre nous n'avions pas la possibilité de trier nos déchets. Ils allaient tous dans une seule et même poubelle. Chaque semaine, c'était une poubelle de 40 litres que nous jetions. Les premiers actes du zéro déchet ont commencé là-bas. Nous avons raisonné nos achats. Tous les fruits et légumes étaient achetés au primeur du coin. Tout en évitant les emballages inutiles. Depuis notre retour



nous allons à la Biocop de La Brède. Le secret premier du zéro déchet, c'est le vrac. Adieu les sachets plastiques, bonjour les bocaux et les sacs en tissus. La plupart de nos bocaux nous ont été donné par la famille. Après l'alimentation, nous avons décidé de changer notre consommation au niveau des produits d'hygiène et d'entretiens. Notre salle de bain est quasiment zéro déchet. Savon, shampoing, dentifrice, déodorant et même gel coiffant et bien d'autres sont faits maison ou recyclable comme l'orlicul (version écologique du coton tige). Les produits d'entretien également : lessive, produits nettoyant multi-usages, gel WC... Depuis peu nous avons un lombricomposteur avec ses petits habitants. Grâce à eux, on peut recycler une grande partie de nos bio-déchets. Cette aventure a commencé depuis septembre est ce qui en ressort n'est que du positif. Des produits naturels qui sont bons pour nous et non nocif pour notre environnement, et quelles économies ! Notre secret pour se lancer dans ce projet a été de le faire pas à pas, à notre rythme, afin de ne pas se décourager et laisser tomber

Leslie

Le dédic ! Durant l'évènement zéro déchet organisé par la CCM le 30 novembre à Isle Saint Georges, j'ai pu découvrir un univers presque Zéro déchet. J'étais intriguée, amusée et intéressée, car je venais de terminer mon premier mois de foyer témoin (celui où on ne change rien tout en pesant ses déchets).

Lors de cette soirée, Aline GUBRI conférencière sur le zéro déchet nous a réellement expliqué et montré les choses..... La vie et la transformation du plastique notamment, qui est un produit à bannir de nos maisons!

A mon tour j'ai vraiment eu envie de réduire l'impact de notre quotidien sur l'environnement et notre santé. Je dis « notre » car nous sommes 4 à la maison. A la suite de la conférence, j'ai acheté le livre Aline GUBRI qui s'appelle Zéro Plastique, Zéro Toxique. Un livre simple et pratique! Où il est expliqué simplement ce qui est pas bon, pourquoi et comment le remplacer. J'ai donc attaqué mon deuxième mois de foyer Témoin avec mon livre. Ce mois-là, il fallait encore peser mais en jetant le moins possible : se servir du compost, du lombricompost, faire les courses en pensant à réduire les emballages ! Le mieux est d'utiliser les sacs tissus que l'on se sert à chaque course. Une fois le pli pris, on s'habitue et cela devient naturel.

J'ai commencé à fabriquer moi-même mes produits de beauté et d'entretien.

A ce jour, le savon de Marseille, le vinaigre blanc et le savon noir sont mes meilleurs amis!

J'utilise le savon de Marseille pour la lessive, la vaisselle, la douche. Avec le vinaigre je fais les vitres et je m'en sers de démêlant, le mélangeant à de l'alcool modifié pour nettoyer les toilettes et l'associant avec des peaux d'orange pour faire les sols. Le savon noir je l'utilise en shampoing. Je fabrique aussi la poudre pour le lave-vaisselle, mon démaquillant, mon eyeliner, mon dentifrice, le gel coiffant, le déodorant, mon parfum d'intérieur.

Je n'achète plus de coton, j'ai des lingettes lavables.

Vous aurez bien compris que je déserte les rayons cosmétiques et ménagers. Muni d'un bâton de charbon je purifie l'eau du robinet, je déserte donc aussi le rayon des bouteilles d'eau minérale en plastique !

J'aime à faire partager mon expérience autour de moi ! J'entends souvent dire : "Mais j'ai pas le temps !" Je vous assure que cela ne prend pas plus de temps de fabriquer que d'aller se perdre dans les rayons chercher le bon produit ! Mes semaines sont chargées, j'ai deux enfants, un travail très prenant et je vous assure **que la confection de tous mes produits me font gagner du temps et de l'argent.**



INFOS DIVERSES

Travaux sur les digues



Les travaux sont pratiquement terminés à Lauriole où sont entreposés les matériaux qui vont servir pour les autres réparations prévues. Des camions, plus petits que les gros transporteurs, vont donc circuler sur notre réseau routier jusqu'à l'été, période à laquelle, suite aux constats d'huissier, il est prévu la remise en état des routes abimées par ces opérations. Pour rappel, et pour démentir des « fakes news » dénuées de bon sens qui sembleraient circuler, les digues ne protègent pas uniquement les riverains de la Garonne. Sans elles, plusieurs fois par an, lors des fortes marées, de nombreux terrains seraient inondés, nos routes seraient coupées et nos réseaux électriques et d'assainissement potentiellement perturbés. Leur hauteur correspond à peu près à celle atteinte lors des inondations de 1981 et des débordements de 2014 et 2015.

Grand débat national et cahier de doléances

C'est avec neutralité et sans publicité, mais avec bienveillance que cette histoire a été gérée dans notre commune. A la demande d'un administré un cahier de doléances a été mis en place à la mairie le 10 janvier 2019. Il y est resté disponible pour celles et ceux qui nous ont sollicité sur ce point. Son contenu a été scanné et envoyé à la Préfecture le 20 Février 2019. Si la demande nous avait été faite, un débat aurait pu s'organiser à la Salle des Gravettes, jusqu'au 15 mars. Ce ne fut pas le cas.

Fonctionnement du défibrillateur et gestes de premiers secours

Si vous êtes intéressées par une formation, **inscrivez-vous en mairie**. Ce sera un jour de semaine vers 17h30 ou bien un samedi matin à la salle des Gravettes.

Raccordement du village au réseau FIBRE

Les travaux ont pris un petit peu de retard, ils seront bientôt terminés. **Les premiers abonnements sont prévus pour le début de l'été, le temps de la pause commerciale obligatoire de 3 mois.**

Inscriptions sur les listes électorales

C'est maintenant possible de s'inscrire en ligne : il faut se rendre sur le site service public à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
Mais vous pouvez aussi venir à la mairie comme avant.

L'Isle Aux Enfants communique

_ Le **dimanche 10 Mars**, l'Isle Aux Enfants a organisé son **loto** dans la salle des fêtes d'Ayguemorte les graves. Ce sont plus de 120 personnes qui sont venues. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés à obtenir un tel succès, famille, amis et commerçants bien évidemment. Un investissement intense pour une manifestation vraiment réussie. Mais pour les enfants qu'est-ce que l'IAE ne ferait pas !



_ Un dimanche ensoleillé, un lunch copieux, un punch délicieux, tout ceci dans la cour de l'école, quoi de mieux pour **remercier les bénévoles** qui ont œuvré à la réalisation de l'aire de jeux près du stade de l'Isle saint Georges ? Eh bien, chose faite le **dimanche 3 mars**.



Cela a été un peu long avant de pouvoir donner l'autorisation l'accessibilité de ces structures. La validation de l'organisme de contrôle de sécurité n'est arrivée que le 4 avril 2019. D'où la présence, interminable pour les impatients, des barrières et des rubalises. Une personne a déjà pensé pouvoir nous déstabiliser en la dégradant... (Enquête en cours). Il en faut plus pour décourager l'IAE, nous demandons juste le respect du travail de plusieurs bénévoles et surtout le respect des enfants qui l'utiliseront! A bon entendre !

Compte-rendu de l'Assemblée générale de l'AJC

L'adhésion à l'AJC (Association des Jeux et de la Culture) est une adhésion familiale qui s'élève à 15 euros par famille, c'est-à-dire enfants et parents vivant sous le même toit, pour l'année en cours. Elle donne accès à toutes les activités proposées par l'association. Certaines de ces actions demandent une participation supplémentaire.

L'association compte au cours de l'année 2018 en son sein **91 familles, 8 professionnelles et 18 personnes morales** adhérentes. Ses membres résident sur 10 communes de la communauté de communes de Montesquieu (CCM) et 1 membre hors communauté de communes. Le nombre total de **participants est de 231**.

L'association propose 6 activités à ses membres :

Le stretching/relaxation (10 familles), la rando-thème (3 familles), le fitness (6 familles), la fleur de l'âge (17 familles), le jardin partagé (6 familles) et la ludothèque (49 familles).

A noter que certaines familles participent à plusieurs actions.

L'objectif du conseil d'administration est le maintien et le développement des activités de l'Association des Jeux et de la Culture durant son mandat. Depuis son élection, trois nouvelles sections se sont ajoutées aux sections déjà existantes et en bonne santé. Une augmentation constante du nombre d'adhérents témoigne entre autre de la bonne dynamique de l'association.

La ludothèque a passé un cap important cette année avec un partenariat conventionné avec la Communauté de communes de Montesquieu. Elle est de plus en plus présente sur le territoire avec ses différentes actions et interventions.

Nous souhaitons que cette année 2019 soit celle du bénévolat. Les adhérents doivent s'inscrire dans une logique de participation active aux journées bénévoles afin de permettre l'essor, le renouveau et la pérennité de ce beau projet d'animations et de culture ! Merci à tous et toutes les volontaires.



Dernières nouvelles du jardin partagé



Les fèves sont bien fleuries, des semis ont démarré, les pommes de terre ont été « plantées » sous une bonne épaisseur de foin. Sous les protections d'hiver la terre est prête pour les plantations et du compost a été rentré. Deux composteurs sont installés pour recycler déchets verts et bruns. Le cube d'eau est plein. Un châssis a été construit et mis en place. Nous allons reprendre le rythme d'un rendez-vous hebdomadaire commun, sans doute le samedi matin. Des bonnes nouvelles : une nouvelle famille nous a rejoints, d'autres ont montré de l'intérêt et seront les bienvenues. La mairie a annoncé le don d'arbres en septembre 2019 par la CCM.

Nous faisons appel aux bonnes volontés pour conseiller et/ou aider à la construction de l'abri de jardin.

Contacts : Marc 06 89 13 30 38, Bernadette 06 70 57 74 30.

agenda

Samedi 27 Avril à 18 h, sur site, l'association l'Isle aux Enfants et le Conseil Municipal vous convient à l'inauguration de l'aire de jeux.

**Mardi 1^{er} Mai 10h30,
Assemblée Générale de l'ARS
Salle des Gravettes**

**Mardi 8 mai, 11h30, cérémonie de
commémoration au monument aux morts**

**Edité à 300 exemplaires, Responsable de la publication : Jean-André LEMIRE, Rédaction : Elus et secrétariat
Photographie : Marc JANTIN, élus et associations, Imprimé et distribué par nos soins**

Prochaine parution prévue en mai 2019

Brèves Avril 2019 Page 4 sur 4